

Renseignements administratifs et pédagogiques

Pour des informations complémentaires

Vous pouvez consulter le site du Service des Langues

<https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/>

Où vous adresser

- Au secrétariat pédagogique : bureau 215, Maison des Langues et des Cultures, 2^{ème} étage. Adresse mail : sdl-scolarité@univ-grenoble-alpes.fr
- À l'enseignante-coordinatrice pour l'allemand : Catherine FELCE – catherine.felce@univ-grenoble-alpes.fr
- Au centre d'apprentissage en autonomie (CAA), au rez-de-chaussée de la Maison des Langues et des Cultures. Tél. : +33 (0)4 76 82 77 40

Les tarifs en vigueur

- 1 semestre (24h TD) de cours : 85 € (si vous n'êtes pas pris en charge par votre UFR)
- 2 semestres (48h TD) de cours : 170 € (si vous n'êtes pas pris en charge par votre UFR)
- Série de 8 ateliers de conversation au CAA : 35 €
- Stage intensif en langue étrangère : 160 €
- AAL : de 15 € à 50 €
- AAG : de 160 € à 214 €

TEST DE POSITIONNEMENT OBLIGATOIRE

Le positionnement est obligatoire avant toute démarche administrative et doit être présenté à l'enseignant au premier cours.

Il est gratuit et se passe au Centre d'Apprentissage en Autonomie (CAA).

sdl-positionnement@univ-grenoble-alpes.fr

Horaires : 8h30-19h du lundi au jeudi / 8h30-18h le vendredi

DEBUT DES COURS DU SERVICE DES LANGUES

- Semestre 1 : 21 septembre 2020
- Semestre 2 : 25 janvier 2021

Service Des Langues

Maison Des Langues et des Cultures - Université Grenoble Alpes

1141 Avenue Centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : +33 (0)4 76 82 77 40

sdl-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

Livret de l'étudiant

Service Des Langues - SDL

Année universitaire 2020 / 2021

Le SERVICE DES LANGUES de l'UGA propose aux étudiants spécialistes d'autres disciplines des cours de langue et communication pour tous les niveaux.



POSITIONNEMENT OBLIGATOIRE AVANT INSCRIPTION

L'inscription aux cours du Service des Langues n'est pas automatique, **vous devez pour cela passer obligatoirement un test de positionnement au CAA** pour déterminer votre niveau.

Seuls les étudiant.e.s n'ayant jamais suivi de cours d'allemand et n'ayant aucune connaissance de la langue n'ont pas à passer ce test et peuvent s'inscrire dans le niveau A1.1 (Débutants – 1^{ère} partie – Semestre 1). **Attention : il n'est pas possible de démarrer l'apprentissage de la langue en débutant complet au semestre 2.**

- Si vous êtes étudiant de l'UGA, vous pourrez ensuite vous inscrire dans un cours correspondant au niveau qui vous a été indiqué via l'*IP Web* ou auprès des gestionnaires de scolarité du SDL à la Maison des Langues et des Cultures.
- Les étudiants des autres établissements, doivent impérativement s'inscrire auprès des gestionnaires de scolarité du SDL.

Vous êtes inscrit.e à l'UGA : vos cours de langue peuvent être pris dans le cadre de votre *enseignement obligatoire de langue (LVE)* ou d'un *Enseignement Transversal à Choix (ETC)* si la maquette de votre formation vous en offre la possibilité.

Si votre cursus universitaire ne permet pas de prendre deux ETC en langue dans l'année, vous avez la possibilité de prendre en charge individuellement votre cours pour un tarif de 85 euros/semestre.

Vous êtes inscrit.e dans un autre établissement du site ou êtes hors cursus : tous les cours vous sont ouverts, soit à titre individuel, soit par le biais d'une prise en charge de votre établissement. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

Une inscription aux cours donne libre accès aux ressources documentaires du CAA

OFFRE DE FORMATION – Langue et communication

Les cours sont organisés en groupes de niveaux (de A1.1 à C1, en conformité avec le CECRL). Ils proposent un travail dans les différentes habiletés langagières (compréhension de l'écrit et de l'oral, expression de l'écrit et de l'oral, interaction) et vous permettront d'être capable de communiquer dans différentes situations selon les niveaux (vie quotidienne, mobilité à l'étranger, cadre professionnel, ...). Il est nécessaire de suivre les deux semestres d'un niveau pour pouvoir suivre au niveau supérieur.

Chaque semestre se compose de **12 séances de 2 heures consécutives** par semaine, auxquelles il faut rajouter les heures dédiées au travail personnel.

Pour une progression plus cohérente dans votre parcours d'apprentissage, nous vous conseillons de suivre un niveau sur les deux semestres prévus.

Certains des cours proposés peuvent s'appuyer sur des échanges en ligne et un travail en collaboration avec des partenaires à l'étranger.

En fonction des contraintes d'accueil, il est possible que certains cours proposent d'alterner travail à distance et cours en présentiel.

OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Le **Centre d'apprentissage en autonomie (CAA)** complète également la palette de formation en allemand avec des formules « à la carte » :

- **Ateliers de conversation** : par série de 8 ateliers par semestre, en petits groupes de 3 à 6 participants du même niveau. Séances d'une heure, animées par un tuteur de langue maternelle. Préparation à partir de ressources en ligne et discussion.
- **Apprentissage en autonomie libre (AAL) et en autonomie guidée (AAG)** : pour les personnes désirant travailler de manière autonome à partir de méthodes et supports audio, vidéo et multimédia à votre disposition (AAL) et pour celles qui préfèrent un suivi personnalisé en bénéficiant de l'aide d'un enseignant-tuteur qui définit un programme et suit l'apprenant dans sa progression (AAG).

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fait en **Contrôle Continu** durant le semestre et porte sur les compétences de compréhension (orale et écrite) et de production (orale et écrite).

La présence aux cours est obligatoire et aucune dispense d'assiduité n'est prévue. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant en charge du cours. A partir de la 3^{ème} absence non justifiée, votre moyenne semestrielle s'en trouvera diminuée. Une seule session de rattrapage est organisée, pour les deux semestres, au mois de juin.

CERTIFICATION CLES

Les cours dispensés vous préparent à la certification CLES (CLES B1 ou CLES B2). Il s'agit d'une certification, accréditée par le Ministère de l'Éducation nationale et reconnue par le Circuit International de Certification ALTE. Cette certification représente un véritable atout dans votre CV ou pour un projet de mobilité.

Offre de cours (niveaux)	Certification CLES
A1.1	
A1.2	
A2.1	
A2.2	
B1.1	CLES B1
B1.2	
B2.1	CLES B2
B2.2	
C1	

Pour plus d'informations sur le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) :
<http://www.certification-cles.fr>

Les sessions sont organisées 2 fois par an par le SDL. Les inscriptions aux sessions de Certification se font au **Bureau 215**, au 2^{ème} étage de la Maison des Langues et des Cultures.